

ANNEXE
au PV de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2025

Commentaire sur le rapport de Présentation aux Élus sur la Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs

Je souhaite prendre la parole, si vous m'y autorisez sur cette décision modificative.

Pour plus de clarté, je vais lire une note que j'ai préparée à ce sujet et que je remettrai au secrétaire de séance pour qu'elle puisse être reprise dans le compte-rendu de ce conseil municipal.

Cette décision modificative du budget n'est pas votée à un moment cohérent de la procédure et je vais m'en expliquer :

Elle intervient 8 jours avant la clôture des appels d'offre relatifs à la construction de la salle éco-culturelle.

Après l'ouverture des plis, on pourrait ainsi affiner cette décision puisque nous aurions, à ce moment-là une vue beaucoup large de ce que va nous coûter cette salle.

La prévision est actuellement de 1 319442 euros TTC (page 2 du rapport de représentation) à laquelle il faut rajouter les 187000 euros des travaux préparatoires précisés dans le rapport (raccordement, pont-cadre, etc ...). Soit un montant approximatif de 1 500000 euros. Le montant des propositions sera soit inférieur, j'en doute, soit supérieur. Repousser cette modification du budget permettrait ainsi d'y voir un peu plus clair puisque l'on est dans le flou artistique le plus total sur le financement intégral de cette salle.

Sur le financement, justement :

Mr le Maire a obtenu, à ce jour 2 subventions (Etat et département) pour un montant total d'environ 270000 euros. (page 1 du rapport de représentation).

Je sais aussi que le Grand Narbonne va financer une partie de ce complexe à hauteur de 180000 euros environ (100000 sont acquis, le reste à voir)

Concernant la subvention du FEDER espérée depuis le début du projet et estimée à 350000 euros, je crois savoir qu'elle est loin d'être acquise. En effet, de très nombreux documents de justification ont été demandés dernièrement à la commune par les services en charge de verser cette subvention. Une réponse ne sera pas apportée, en raison de la saison estivale avant septembre, en étant optimiste.

Actuellement, si l'on se base sur l'estimation de 1 500000 euros et 450000 de subventions pratiquement acquises (je reste optimiste sur les 800000 euros en arbitrage au Grand Narbonne), il reste 1 000000 d'euros à financer par la commune.

Comment s'y prend-on ? Pour ma part, à part un gros emprunt, je ne vois pas d'autres solution.

Certes, la TVA sera récupérée mais dans 2 ans, soit lors de la mandature suivante. N'oublions pas, les municipales, c'est dans 9 mois ! La grossesse s'annonce bien !!!

De plus, les aménagements extérieurs sont à la charge du SYADEN qui prévoyaient d'installer des ombrières. La surproduction électrique a eu pour effet de diminuer le prix de rachat de

l'électricité. Il semble ainsi que cet équipement, qui reste très modeste sur le plan de la production ne soit plus trop une priorité pour le SYADEN.

Si le SYADEN, se désengage, on fait comment ?

D'autant plus que si les extérieurs ne sont pas faits, il serait étonnant que la commission de sécurité émette un avis favorable à l'ouverture s'agissant, je le rappelle d'un établissement recevant du public.

Sur les diminutions des dépenses d'investissement :

Celles-ci se montent à 100000 euros. Si certaines ne me posent pas de souci, comme l'achat des chalets pour le village de Noël, ou le clocher de l'église, sauf si celui-ci menace de tomber, je m'interroge sur les autres :

Photovoltaïques du foyer : Pendant 5 ans, j'ai entendu à maintes reprises de la part de Mr le Maire que le but à atteindre était au plan national la neutralité énergétique en 2050 et que Treilles devait participer à cet effort. Donc, là, ce n'est plus d'actualité. Pourtant, comme vous le savez, l'installation de ces panneaux permet des économies conséquentes d'argent public. On en a l'exemple avec ceux installés sur le hangar technique.

Création des escaliers de la Bade : Actuellement, la seule liaison douce permettant aux habitants des lotissements à rejoindre le centre du village est un escalier qui n'en a que le nom. Il est extrêmement dangereux, tant en montée qu'en descente. Je me demande toujours comment cette œuvre d'art a pu être réceptionnée. Mais c'était un autre temps !

De plus, le diagnostic « En marchant » réalisé il y a 2 ou 3 ans préconisait fortement cette liaison !

Le nouvel escalier, qui était une priorité il y a encore quelques mois, n'en est plus une. Tant pis !

Climatisation et menuiserie du foyer : Cette semaine, en raison de la canicule, de nombreux enfants, partout en France, ne peuvent pas aller en classe car les établissements sont dépourvus de climatisation. Le foyer étant utilisé comme cantine pour nos écoliers, comment pourrait-on aujourd'hui décider de ne pas installer une climatisation ? Aujourd'hui, 37 degrés à l'ombre ! Je verrai cela comme une provocation à l'encontre des enfants et de leurs parents.

Je m'étonne de ce dernier point car le confort de nos écoliers et des enseignants a toujours été une priorité pour Mr le Maire et je l'en remercie vivement.

Vous comprendrez aisément que je voterai contre cette décision modificative.

Je terminerai mon propos en précisant que je ne suis pas contre la construction de la salle dite éco-culturelle. Je pense tout simplement que le projet a été mal monté dès le début, à la va-vite et n'a pas été assez étudié et discuté.

Bien que non prévu à notre programme lors des municipales 2020, le moment choisi n'est pas le bon. Un projet tel que celui-ci, élaboré sur 3 ans au minimum se porte dès le début d'une mandature et non en fin de mandat.

Merci pour votre attention